

Pour répondre aux questions que certains se posent, voici quelques repères :

Ce que devient le diocèse quand il n'a plus d'évêque

Depuis vendredi 4 septembre 2020 à midi, heure officielle de l'envoi par le Pape de Mgr LEBORGNE au diocèse d'ARRAS, le diocèse d'Amiens n'a plus d'évêque.

A partir de ce moment, jusqu'à son installation au siège d'ARRAS, Mgr LEBORGNE est devenu administrateur du diocèse d'Amiens.

Les conseils (épiscopal, presbytéral, pastoral, de la vie consacrée) ont cessé d'exister. Il n'y a plus de vicaire général, ni épiscopaux. Restent en fonction le chancelier, l'économiste diocésain, le conseil diocésain aux affaires économiques et le collège des consultants.

Dans la semaine qui suit la prise de possession du diocèse d'ARRAS par Mgr LEBORGNE, le 25 octobre prochain à 15h, le Collège des consultants se réunira pour élire un administrateur diocésain qui gouvernera le diocèse jusqu'à l'arrivée d'un nouvel évêque (canons 419-430).

Ce Collège, prévu par le droit canonique, est un groupe de prêtres, choisis par l'évêque au sein du Conseil presbytéral, lors de son renouvellement. Pour nous, actuellement : MM. Les Abbés N. VANDERLYNDEN, G.LEFORT, S. LEYRONNAS, J.M. POITOUT, B. VITSE et E. de VREGILLE nommés en 2020 pour 5 ans (canon 502).

L'administrateur sera choisi parmi les prêtres du diocèse.

Un procès-verbal de l'élection est établi et transmis à la Nonciature pour que le pape en soit averti.

L'administrateur a les pouvoirs d'un vicaire général. Il est membre de droit de la Conférence des Evêques de France et des organismes de la région apostolique (Reims).

Il ne peut pas toucher à l'organisation fondamentale du diocèse, mais il peut mettre à exécution les décisions prises par l'ancien évêque. Il peut procéder à certaines nominations (ex : celles des ECP ou renouvellement de mission des LEME), toujours dans le cadre du principe de base de l'organisation antérieure du diocèse.

Prions pour Mgr LEBORGNE qui nous quitte,

Prions pour que l'Esprit Saint éclaire les Consultants et pour celui qui sera élu,

Prions pour le futur évêque d'Amiens, que l'Esprit Saint le prépare à rencontrer tout le peuple de notre diocèse,

Et prions les uns pour les autres, qu'ensemble et chacun selon sa mission propre, nous soyons de fidèles serviteurs de l'Evangile.

Amiens, le 17 septembre 2020

Michel PROYART
Chancelier